

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2024-05(GGR)

Date de convocation : 26 janvier 2024

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-quatre et le 8 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Lila DESJARDINS, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPÉRINI, Marion MAGNAN, Marie-Paule BRUSAT (suppléante de madame MORINEAUD), Jacques DEPIEDS (suppléant de madame MOUTTE), Patricia PAUL, Sandra RAPONI, Jean-Yves ROUX.

**Objet : Point d'avancement de la révision du règlement opérationnel**

Comme cela a été évoqué au conseil d'administration du 12 octobre 2023 et conformément à la demande de monsieur le préfet, le premier comité de pilotage relatif à la révision du règlement opérationnel, présidé par Madame la Secrétaire Générale de la préfecture et Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS s'est tenu le 25 janvier dernier.

Une équipe projet composée de différents cadres représentatifs des services de soutien et des unités territoriales du SDIS est chargée au travers de deux groupes de travail de mener les réflexions et de réaliser des propositions quant à l'organisation opérationnelle ainsi que les capacités opérationnelles du SDIS 04.

Les travaux seront soumis, au cours de l'élaboration du document, aux avis des partenaires sociaux et des représentants des sapeurs-pompiers volontaires mais aussi de l'encadrement du SDIS.

L'échéancier s'établira sur l'année 2024, comme suit :

- Février : lancement des groupes de travail ;
- Mars/Avril : restitution et mise en commun des groupes de travail ;
- Juin : COPIL 2 ;
- Octobre : Avis du comité technique et de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
- Novembre : avis conforme du CASDIS
- Décembre : validation du Règlement Opérationnel par monsieur le préfet.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration

  
Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20240208-COM-2024-05-GGR-AU  
Date de télétransmission : 19/02/2024  
Date de réception préfecture : 19/02/2024